



CHEZ NOUS À SAINT-MESMIN



Bulletin d'information N° 46 *Juin 2019* (Dépôt légal N° 24342/07)

Le Maire Guy BOUCHAUD maire.saintmesmin@orange.fr Permanences les mardis et jeudis de 9h à 12 h

Secrétaire de mairie Mme Christelle PROVOST secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr

Gîtes : gites.mairiesaintmesmin@orange.fr Tél : 05 53 52 78 02 Site : www.saint-mesmin.fr

Mairie ouverte les mardis et jeudis de 9 h à 12 h30 et de 13 h à 16 h

Tél : 05 53 52 71 02 Fax : 05 53 52 79 77

SOMMAIRE

- Page 1 :** Couverture
Page 2 : Sommaire –Nos joies - Nos peines-
Page 3: Le petit mot du Maire.
Page 4: Informations : Etang des Forges –Fibre -
Page 5: Informations : visite du Conseil Départemental – démenti – Election - Instrammeeters – Co-working –
Page 6 :Informations : Panneaux d'informations – 6 juin – Adressage – Circuit VTT – Avis -
Page 7 : Informations : Aménagement des Gorges de l'Auvézère
Page 8 : Informations :Aménagement des Gorges de l'Auvézère
Page 9 : Informations : Aménagement des Gorges de l'Auvézère
Page 10 :Associations : Messe – 8 mai – Les motos – Les sans borne du Diable – Randonnée -
Page 11 :Associations : Randonnée – ACCA - Manifestations prévues - Notre petit jeu
Page 12 :Compte rendu du Conseil Municipal du 9 avril 2019
Page 13 : Compte rendu du Conseil Municipal du 7 mai 2019
Page 14: Compte rendu du Conseil Municipal du 7 mai 2019 (suite)
Page 15 : Activités et Commerces à Saint Mesmin
Page 16 : Le trimestre en photos.

NOS JOIES

Ce trimestre, nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre commune plusieurs nouveaux couples. Le 1^{er}, à Vaupeytourie, Emeline et Alexis ROMAN un jeune couple qui a acheté la ferme de Pétrus pour la transformer en centre international de formation aux médecines douces. A Fargeas un couple de retraités venus des Pays Bas, Mme Ineke HORWARD et Mr. Frederic NIEHOF ils ont loué l'ancienne maison de Mme Mérillou, à Lavaurie Amandine STOLTZ, Juulien CAZABONNE et leur fillette, Chez Bobas c'est un nouveau couple de jeunes qui vient de s'installer Mr Jean Baptiste AMAIL et son épouse.

Nous souhaitons la bienvenue à tous et une très bonne intégration parmi nous.

NOS PEINES

Le 2 avril Jean REBIERE né à Saint Mesmin le 9 mars 1935 âgé de 85 ans est décédé chez lui à las Peycharias. Jeannot a rejoint dans notre petit cimetière son épouse Lilie décédée en août 2015.



Le 1^{er} mai est décédé Raymond MAZIN. , Il est né le 22 mars 1950 à Saint Mesmin et a toujours vécu ici où il exploitait une belle ferme. Ses obsèques ont réuni de nombreuses personnes venues l'accompagner..



Le 6 juin, c'est Marcel HUGON, que nous avons accompagné au cimetière de Saint Mesmin. Né et ayant vécu toute sa vie à Saint-Mesmin, âgé de 96 ans c'est l'un des doyens de notre commune qui nous a quittés. Marcel HUGON avait fait partie de la Résistance au Bataillon Violette. Titulaire de nombreuses décorations militaires, les Honneurs Militaires lui ont été rendus.



Le 8 juin c'est Jean PLUVY âgé de 85 ans qui est décédé. Habitant Limoges, il passait la plupart du temps ses loisirs dans sa maison chez Réparat, Ses obsèques religieuses ont été célébrées dans notre église.

Nous présentons à ces quatre familles nos sincères condoléances.

Le petit mot du Maire



Chers Saint-Mesminoises et Saint-Mesminois,

Vous allez le lire ci-après, ce bulletin N°46 coïncide avec l'achèvement de la première phase de l'aménagement des Gorges de l'Auvézère chez nous à SAINT-MESMIN. C'est pourquoi plusieurs pages y sont consacrées.

La première phase de ce projet consistant en la construction de deux passerelles pour les randonneurs, l'aménagement d'un bassin de slalom et de descente pour les kayakistes, la mise en place d'un parcours spécialisé pêche à la truite pour les pêcheurs, l'installation en cours de deux observatoires de la faune sauvage pour les chasseurs et les amoureux de la nature etc... a été inaugurée le 15 juin par les services de l'Etat, de la Région, du Département, de la communauté de Communes qui ont contribué au financement de ce projet intéressant pour l'avenir de SAINT-MESMIN. C'est à nous Saint-Mesminois qu'il appartient maintenant d'entreprendre la deuxième phase pour permettre à nos artisans, agriculteurs, auto-entrepreneurs etc... de tirer profit de cet afflux de visiteurs que ces travaux ne manquent pas de générer.

Cette deuxième phase nous l'avons déjà programmée dès 2008 avec la première équipe municipale que j'ai eu l'honneur de diriger jusqu'en 2014. Nous l'avons affinée avec l'équipe actuelle en faisant du Cantou un lieu très fréquenté et rentable pour la commune, en décidant lors du dernier Conseil d'augmenter sa capacité d'accueil en transformant la maison de l'Instituteur en gîte d'étage. Ce ne sera pas tout, si nous voulons faire de SAINT-MESMIN, ce qui était notre intention en 2008, un village station de loisirs nature, il faudra envisager d'y associer les habitants du bourg et des hameaux voisins en les accompagnant pour obtenir les aides et subventions nécessaires qui leur permettront de valoriser leurs habitations anciennes et de les rendre plus attractives aux touristes ou à certains investisseurs. Il faudra peut-être aussi envisager d'acquérir des maisons vacantes. J'espère que cette volonté persistera au-delà de 2020.

Pour l'instant, je voudrais remercier tous ceux dont nous n'avons pas encore parlé et qui ont permis ces aménagements :

- Sur la rive gauche : Les familles MERILLOU, WILSON et Jean Louis THOMAS qui ont vendu à la mairie les terrains nécessaires, les familles PICKEU, THOMAS et WRIGHT qui ont signé des conventions autorisant le passage sur leurs parcelles

- Sur la rive droite : Florence et Olivier ROCHE, Monique BOUCHAUD qui ont cédé gratuitement à la mairie les terrains nécessaires et signé des conventions autorisant le passage sur d'autres parcelles, Dimphi et Wieger FRENKEN, Laetitia et Didier HUGON ainsi que Yvette et Jean Pierre MOREAU qui ont également signé des conventions autorisant le passage sur leurs parcelles.

Ce bulletin coïncide aussi avec l'arrivée du mois de juillet et donc des marchés de nuit que nous allons reconduire les 24 juillet, 7 et 21 août. Nous allons les préparer le mieux possible. J'ai une pensée émue pour mon camarade de jeunesse Raymond MAZIN, ami fidèle et sincère, disparu trop rapidement qui nous apportait toujours une aide précieuse dans l'organisation de ces marchés. Je n'oublie pas bien-sûr les autres membres de l'équipe d'organisation qui sont partis aussi trop vite, Robert BOSSELUT, Jean- Pierre PEYRAMAURE et Claude ROUSSEAU. Pour eux nous allons réussir ces marchés de nuit qui seront les derniers de la mandature actuelle. Je suis certain que vous répondrez présents comme les années passées.

Je vous souhaite donc de bonnes vacances et je vous dis au 24 juillet !

Bien sincèrement.

Guy BOUCHAUD

INFORMATIONS

ETANG DES FORGES



Prévu pour être vidangé le 13 février mais, reporté à cause de mauvaises conditions, l'étang des Forges a été vidé en présence des gardes forestiers et de la Police de l'eau le 1^{er} avril afin de pouvoir réparer la chaussée. Environ 350 kg de poissons, en majorité de très grosses carpes ont été transférés dans l'étang du moulin haut. L'AAPPMA. (Société de pêche de Payzac) nous a aidés dans cette tâche. Malgré les démarches engagées par le Maire auprès du service

des Monuments Historiques, il est malheureusement confirmé par l'ONF que cet étang restera en zone humide mais ne sera pas rempli. Malgré cela le coût de la réfection de la chaussée restera important (plus de 200 000€), ce qui engendre des retards pour trouver les financements. Le Maire a donc proposé à l'ONF une solution d'attente visant à reboucher le trou mais quelques jours après la Mairie a reçu un rapport d'expertise de plusieurs pages qui interdit cette solution.. Emanant d'experts agréés par la Cour de Cassation, par le Tribunal Administratif de BORDEAUX et par la Cour d'Appel de LIMOGES, nous vous en présentons un extrait.

***Digue et ouvrages de l'Etang de la Forge :**

Des éléments de constats attestés dans le compte rendu photographique qui précède nous confirmons que la digue de l'étang est affectée par:

- l'existence dans le corps de digue d'un phénomène connu sous le terme de « renard » ou « renard hydraulique » résultant de circulations d'eau non contrôlées à l'intérieur du remblai en terre formant la digue et qui se traduit par la formation progressive d'un « vide caverneux », responsable de la fragilisation mécanique de l'ouvrage.

Dans le cas présent, l'origine de ces circulations d'eau peut être multiple, soit en liaison avec des désordres racinaires à l'intérieur du talus amont, soit en liaison avec les désordres anciens et récurrents qui affectent le moine et nous suspectons fortement l'existence d'un transfert d'eau en périphérie de la conduite de vidange issue du moine, car le volume de matière déjà extrait de la digue n'a pu qu'être acheminé par ladite conduite.

☛ Ce type de désordre, à lui seul, justifie l'interdiction de circulation sur la voirie communale et le maintien impératif du niveau d'eau à une cote minimale ; car il est impossible d'exclure le risque de formation brutale d'une brèche d'éventration de la digue



En attendant les suites et afin d'éviter aux agriculteurs le détour par Lavarrie nous avons donc pris en conseil municipal la décision d'empierrier le chemin bordant l'étang du Moulin Haut (Plus de 200 tonnes de pierres ont été nécessaires).

FIBRE et TELEPHONE MOBILE

Comme il était écrit le trimestre précédent, la fibre optique arrive au coffret NRAZO du bourg de Saint Mesmin, le raccordement doit être réalisé par Orange dans les prochains jours. Pour les habitants raccordés à ce répartiteur (Le Bourg, Le Frugier, Chez Bobas, Le Mercier, Las Peycharias, La Bécahadie, Charoncle et le Grand Clos) le débit internet devrait être multiplié par 5.

Lors d'une réunion avec les responsables de Périgord numérique, le Maire en a profité pour aborder le problème d'internet pour les autres administrés qui sont reliés aux répartiteurs de SAVIGNAC et de St Cyr. Une amélioration devrait intervenir fin 2019 car les deux répartiteurs vont être reliés à la fibre par voie hertzienne. (un pylône sera installé à St Cyr et un autre à Savignac).

Concernant la téléphonie mobile l'installation d'un pylône 4 G à St-MESMIN a été aussi acceptée. Ce pylône qui desservira à la fois notre commune mais aussi Salagnac, Génis et Ste Trie devrait être opérationnel pour la fin de l'année.



INFORMATIONS

REUNION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le mardi 9 avril une réunion dans le Cantou a eu lieu réunissant les responsables des services des sports et du service tourisme du Conseil Départemental pour continuer l'aménagement des Gorges de l'Auvézère. Les services concernés de notre Communauté de Communes étaient présents eux aussi. Il a été décidé de réaliser maintenant les observatoires de faune sauvage à Veaupeytourie et à Charoncle.

DEMENTI

La Gendarmerie confirme par une attestation que Mr et Mme BAREILLE Francis et Hélène habitants à Las Brugas ne sont pas à l'origine de l'appel des gendarmes concernant l'accident du 28 mars 2019 survenu à Las Brugas sur la commune de Savignac-Lédrier.

ELECTIONS

Les élections Européennes en France, ont eu lieu le dimanche 26 mai 2019. 34 listes étaient en concurrence. A l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix pour un mandat d'une durée de 5 ans.

Les résultats pour Saint Mesmin sont :

BARDELLA Jordan Liste soutenue par Marine LE PEN 50 voix 37,59 %

BELLAMY François Xavier Union de la droite 26 voix 19,55 %

LOISEAU Nathalie soutenue par la République en Marche 12 voix 9,02 %

AUBRY Manon La France Insoumise 11 voix 8,27 %

JADOT Yannick Europe Ecologique 8 voix 6,02 %



INSTAMMEETERS



Le 18 mai, nous avons eu la visite de 15 instammeeters venus de Bordeaux, Brive, Bergerac et du centre de la France. Il y avait aussi un anglais, un allemand et un hollandais. Ces professionnels de la photo et surtout de la diffusion sur internet permet de faire connaître les Gorges de l'Auvézère à tous. Invités par l'office de tourisme de notre com-com, ils sont arrivés le matin à 09h00 à la Forge où il leur a été offert le petit déjeuner. Ils ont pu réaliser et publier de belles photos de la forge, du Cantou, de l'église et du Saut Ruban. À 13h00 dans la salle d'accueil de Saint Mesmin, le Maire leur a offert l'apéritif et un déjeuner préparé par Clairvivre. Après avoir passé l'après-midi dans les gorges, leur journée s'est terminée vers 18h00 par un goûter dans la salle d'accueil où des pâtisseries locales offertes et de la bière artisanale récupérée à

Sarrazac ont été servies. Plus de 80 000 internautes extérieurs à la commune ont pu ainsi découvrir ce site qu'ils ont apprécié à l'unanimité.

CO-WORKING

Le co-travail (terme officiel en France) ou l'anglicisme *co-working*, parfois bureaux partagés est un type d'organisation du travail qui regroupe deux notions : un espace de travail partagé (basé sur une configuration en espace ouvert), mais aussi un réseau de travailleurs encourageant l'échange et l'ouverture. C'est un lieu entre travail à domicile et travail en entreprise.

A Saint Mesmin il est ouvert dans la salle d'accueil et permet à de nouveaux entrepreneurs qui en ont besoin de partager la connexion internet inexistante ou insuffisante dans certains hameaux en attendant qu'une connexion correcte chez eux leur permette de travailler dans leurs bureaux.

INFORMATIONS



PANNEAUX D'INFORMATIONS

Des panneaux d'informations ont été installés dans plusieurs hameaux de notre commune. Ils vont servir à vous tenir au informés au fur et à mesure des dernières nouvelles ou arrêtés concernant notre commune.

Les informations seront régulièrement mises à jour par les élus ou les services de la commune. Les habitants auront aussi la possibilité d'y afficher des informations qu'ils souhaitent partager. Ces informations sont à déposer en Mairie et seront mises en place dès réception.

6 juin

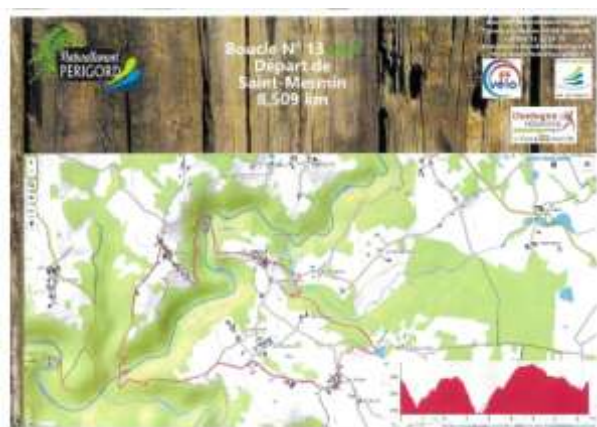
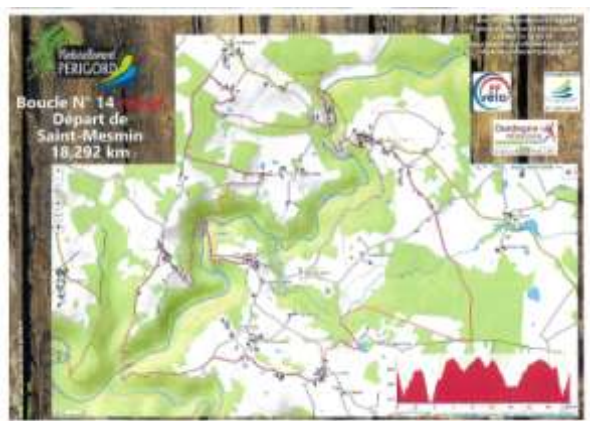
Pour le 75 ième Anniversaire du Débarquement en Normandie, le porte drapeau de Saint Mesmin Lionel PERRIER nous a représentés en participant aux cérémonies officielles à Ouistreham sur les Plages de Normandie

ADRESSAGE

Devenu obligatoire et motivé pour trois raisons essentielles, faciliter la géo localisation des lieux pour les services de secours, améliorer les livraisons courriers ou autres, l'adressage est une des conditions de raccordement pour la fibre optique qui arrive sur notre commune. Il devrait être opérationnel pour le mois de mars 2020.



CIRCUITS VTT



Le 21 avril a eu lieu sur le Causse de l'Isle (Ex terrain militaire) l'inauguration de circuits VTT qui se prolongent sur l'ensemble de la communauté dont deux circuits nouveaux balisés sur notre commune. Ces 2 circuits balisés pour VTT, un bleu de 8 kms 500, et le rouge, plus difficile de 18 kms ont été rajoutés sur notre commune à l'ensemble des 307 kms qui couvrent notre communauté de commune. Ce qui augmente l'attractivité de nos gorges.

Attention cependant, certains circuits VTT recoupent à plusieurs endroits, les sentiers de randonnée pédestre. Prudence.... Vous pouvez télécharger ces 2 circuits sur notre site internet ou vous les procurer en mairie.

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Conservation cadastrale tournée annuelle. Les propriétaires fonciers sont informés que pour effectuer les opérations de conservation cadastrale, Elise GIGANA, Géomètre cadastre, circulera sur la commune de Saint Mesmin dans la période du 19 juin au 31 décembre 2019 et peut être amenée à réaliser des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées.

INFORMATIONS

AMENAGEMENT DES GORGES DE L'AUVÉZÈRE

Le projet d'aménagement des Gorges de l'Auvézère ne date pas d'hier, nous avons retrouvé dans les archives une demande de subvention pour la construction d'une passerelle datant du 30 mai 1880. Nous ne savons pas si cette demande a abouti. Plus tard, dans les années 1950 une passerelle a été installée à la

hauteur du Saut Ruban, elle a été utilisée jusqu'en 2008 date à laquelle elle a dû être démontée car non conforme aux nouvelles normes. Un autre projet adopté par le

conseil municipal le 23 septembre 1994 prévoyait un plan nautique en eaux vives (parcours de canoë kayak). Il faut dire qu'à cette époque de nombreux clubs de kayak venaient s'entraîner et même faire des compétitions dans nos Gorges sur l'Auvézère. (De nombreuses photos en témoignent) Ce projet jugé à l'époque trop couteux n'a jamais abouti et les kayakistes ont déserté l'endroit. Ce n'est qu'après les élections de 2008 grâce à une rencontre avec les dirigeants de la Fédération Départementale de canoë kayak et avec leur soutien que l'idée nous est venue de reprendre ce projet. Les kayakistes sont revenus et



étaient désireux de revenir encore sur ces lieux s'ils étaient aménagés. Le 10 février 2009 une première réunion a eu lieu en mairie avec le Président et le Vice-Président Départemental de la Fédération de Canoë - kayak à qui nous exposons notre projet. Ceux-ci sont enchantés. Le 16 novembre nous exposons notre projet à la Commission Départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de pleine nature à Brantôme. Ce projet s'accompagne naturellement de l'aménagement de la route et de la mise en place de parkings. En 2009 les premières estimations montrent que la commune seule ne pourra pas financer le projet.

Fin 2009 nous présentons notre projet à la Communauté de Communes à laquelle nous venons de nous rattacher. Ce projet du bassin d'eaux vives à Saint Mesmin est adopté à l'unanimité. Une enveloppe de 220 000 € est attribuée.

A partir de décembre 2009 les kayakistes reviennent s'entraîner et faire des compétitions dans nos Gorges. Le futur Président du Conseil Départemental, Germinal PEIRO, ancien champion de kayak est souvent parmi nous. En 2013 en prévision des aménagements prévus, la commune achète deux terrains longeant l'Auvézère. En 2014 afin d'accueillir les futurs visiteurs de nos Gorges, nous décidons en conseil municipal la rénovation et la mise en conformité du Cantou, notre gîte de groupe dont nous avons repris la gestion depuis 2008. En mars 2015, Germinal PEIRO (le futur Président du Conseil Départemental) de passage à Payzac soutient publiquement notre projet.

Le 30 août 2015 c'est l'inauguration du Cantou entièrement rénové, toutes les autorités présentes découvrent cette belle réalisation et sont persuadées que l'aménagement des Gorges est une nécessité qui complètera l'attrait du site de SAINT-MESMIN..

En septembre 2015 Germinal PEIRO, élu Président du Conseil Départemental depuis le mois d'avril s'engage à nouveau devant le public des assises départementales d'aménager les Gorges de l'Auvézère sur la commune de Saint Mesmin.

Pendant l'année 2016 de nombreuses réunions ont réuni les différents services, commune, Com-Com et Conseil Départemental chargés d'aménager les Gorges de l'Auvézère.

Janvier 2017 la communauté de Commune de Causses et Rivières rejoint officiellement la Communauté de Lanouaille pour former une nouvelle communauté de communes : Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord. Le Maire de Saint-Mesmin est réélu vice-Président chargé du tourisme, le Président de la Comcom soutient le projet et fait réaliser une étude par le Département.

Le 17 janvier, Sébastien REGNER (Service Tourisme de Conseil Départemental) spécialement chargé de s'occuper des aménagements des Gorges vient présenter au nouveau conseil communautaire l'ébauche du projet qui reste à finaliser. L'ébauche de ce projet chiffré est adoptée à l'unanimité par le conseil Communautaire suivant le 2 février 2017.

Deux mois plus tard la Communauté de Communes accepte le devis élaboré par le Conseil Départemental et vote à l'unanimité une enveloppe de près de 500 000 € pour l'aménagement des Gorges



Pendant l'année 2017, la commune achète ou échange d'autres parcelles de terrain longeant l'Auvézère. Le Maire cède gratuitement des parcelles de terrain lui appartenant afin d'implanter la grande passerelle. Florence ROCHE cède gratuitement une parcelle pour permettre un cheminement des pêcheurs en aval du pont. En août 2017 le Maire et Jean Louis Thomas ouvrent gratuitement de nombreux chemins pour accéder plus facilement aux Gorges. Plusieurs riverains cités dans le petit mot du Maire signent des conventions autorisant le passage sur leurs parcelles. Toutes les acquisitions et précautions nécessaires étant réunies le Projet peut être réalisé.

Le 12 septembre 2017, la présentation du projet d'aménagement des Gorges de l'Auvézère à Saint Mesmin a été faite lors d'une réunion publique aux différentes associations de la région. C'est à Excideuil que Sébastien REGNER et Bruno LAMONERIE le Président de notre Communauté de Communes Ile Loue Auvézère ont présenté ce projet. Une cinquantaine de personnes étaient présentes dont, le Président de la Fédération de pêche de la Dordogne, le vice-Président de la Fédération des Chasseurs de la Dordogne des représentants du bureau de pêche de Payzac et d'Excideuil, le Président de la société de chasse l'ACCA de Saint Mesmin, le Président du GAS (trail), de clubs de randonneurs, de représentants de la fédération de kayak, et de nombreuses personnalités. Malgré la réticence du départ de certains, tous ont été conquis après les explications données par Sébastien REGNER qui avait pris attache avec les services de l'Etat (Protection de l'environnement, Police de l'eau , Protection de la Nature , Préservation des espaces Sensibles etc...)



En février 2018, après avoir sélectionné les opérateurs parmi les associations d'insertion et les entreprises spécialisées dans les travaux difficiles, les travaux commencent, les groupes d'insertion composés de 25 à 30 personnes sont à pied d'œuvre pour créer les cheminements le long des berges de l'Auvézère. Un plan détaillé avec les travaux à réaliser leur permet de travailler dans plusieurs secteurs sans pour l'instant avoir une continuité.

Le 4 juin 2018 commence la pose par une équipe spécialisée des ancrages pour les deux passerelles

Le 14 août c'est par hélitreuillage que la pose de la première passerelle est réalisée la seconde le sera le 4 septembre. Le 20 septembre 2018 le montage des passerelles est terminé

En juin et juillet, ce sont plusieurs refuges le long de la route de Charoncle qui sont aménagés afin de mettre en sécurité les randonneurs ou de faciliter le croisement des véhicules.

La réalisation et la mise en sécurité des cheminements ainsi que le panneautage se poursuivent jusqu'au 1^{er} trimestre 2019.

Le 20 mai 2019 les travaux d'aménagement du bassin d'eaux vives débutent (ancrage et montage des poteaux et des portes de slalom)

Le 5 juin c'est la pose des panneaux de valorisation des gorges en divers endroits de la commune.

Enfin, après 11 ans d'efforts, le 15 juin a eu lieu l'inauguration officielle de l'aménagement des Gorges de l'Auvézère et ses deux passerelles où tous les habitants de Saint Mesmin étaient conviés.

Une grande fête a été organisée avec de nombreuses activités, démonstration et initiation à la pratique du kayak, randonnée pédestre avec visite des passerelles, randonnée sur les nouveaux circuits de VTT, démonstrations et essais de vélos à assistance électrique, démonstration de la pratique de la pêche.



De nombreuses personnalités étaient présentes, Mr Frédéric ROUSSEL le Sous -Préfet de Nontron, Jean Pierre CUBERTAFON, notre député, Germinal PEIRO Président du Conseil Départemental qui nous a beaucoup aidé dans cette aventure, Bruno LAMONERIE, le Président de notre Com-com des représentants du Conseil Départemental du Tourisme, Annie SEDAN Conseillère départementale et pratiquement tous les maires de notre

communauté étaient parmi nous.

Après les discours officiels, sous un immense chapiteau, le pot de l'amitié suivi par un buffet a été offert à toutes les personnes présentes. L'après midi a été animée par du slalom de kayak à travers les 30 portes installées sur l'Auvézère.

La soirée s'est terminée, avec quelques jours d'avance par la Fête de la Musique où 4 groupes de musiciens se sont produits sur différents thèmes, anciens, bluzz, techno et reggae, pour la joie de tous.





Aujourd'hui, dans ces Gorges, il reste à réaliser les deux points de vue prévus ainsi que les observatoires pour apercevoir les animaux sans les déranger. Ceux-ci doivent être prêts avant la fin de l'année.

Le Maire remercie une nouvelle fois les riverains de l'Auvézère dans ce secteur, qui n'ont pas hésité à signer les contrats proposés, tous ceux qui l'ont accompagné dans ce projet et plus particulièrement Guy HAYE le Premier Adjoint qui l'a toujours suivi et soutenu dans toutes les réunions où il a fallu défendre les intérêts de la commune et de ses habitants.

Article de presse paru dans Sud Ouest écrit par Pierre Thibaud

La renommée historique des gorges

« La traversée des gorges de l'Auvézère a quelque chose qu'on ne retrouve ni dans les paysages majestueux de la Dordogne, ni sur les bords silencieux de la Vézère, ni sur les rives classiques et riantes de l'Isle » !

Cet éloge n'a pas été prononcé, samedi 15 juin, lors de l'inauguration des aménagements des gorges à Saint-Mesmin par un élu local enthousiaste, mais il conclut un long article paru en juillet 1928 dans le « Miroir des Sports », sous la plume de Jean Samazeuilh, journaliste sportif, canoëiste aguerri, par ailleurs champion de France de tennis... et pas du tout périgourdin ! On ne peut donc pas le taxer de chauvinisme au fil de ces lignes où il décrit dans les détails, et en photos, une de ses toutes premières descentes des gorges en canoë canadien.

L'accroche de l'article ne manquait pas de sel quand son auteur affirmait que cette descente inédite s'est faite « malgré les prédictions sinistres des gens du pays » ! Les canoëistes trouvèrent un appui en la personne du maître de forge Combescot, à Savignac-Lédrier, qui les laissa se préparer sur les rives, à deux pas du haut-fourneau. Si la descente des gorges était une première, leur attrait pour le public n'était pas nouveau. Lors de l'inauguration du 15 juin, Guy Bouchaud, le maire de Saint-Mesmin, a évoqué un projet municipal de passerelle sur l'Auvézère dès 1880 pour satisfaire les promeneurs. De 1900 à 1910, une trentaine de cartes postales ventant les gorges ont été éditées. Comme aujourd'hui, le site du Pervendoux et le Saut-Ruban y tenaient



Passage du Saut-Ruban lors du Critérium international de l'Auvézère en 1972. PHOTO ARCHIVES FAMILLE A. TESNIÈRE

la vedette, comme la réputée inaccessible Roche Pécout, à Génis. Un an après le « Miroir des Sports », « Dimanche Auto » dans son numéro du 31 mars 1929 conduisait sur toute une page les automobilistes sur « le circuit des gorges de l'Auvézère », promettant des vues impressionnantes et des « descentes rapides » qu'il convient de maîtriser en voiture.

Terreau de la Résistance

La guerre de 1939 freina les enthousiasmes touristiques. Les terres rudes et discrètes de l'Auvézère furent un terreau fertile pour les mouvements de Résistance. Au lendemain du conflit, les amateurs de nautisme ont pointé le bout de leurs canoës. En Dordogne, Adolphe Tesnière a fait figure de pionnier.

Dès 1948, il a tenté et réussi pour la première fois sans cordes le passage du Saut-Ruban, l'« infernal tour-

billon » décrit par les amateurs d'eaux vives d'alors. Fédérateur, « Ado » a monté le Cercle Nautique du Périgord. Un club qui reste aujourd'hui un vivier de champions, (où a brillé au plus haut niveau le futur président départemental, Germain Peiro). Adolphe Tesnière a fait sa dernière descente des gorges à 82 ans. Des personnalités comme Claude Mistaudy développeront un panel d'activités nautiques et sportives.

À Saint-Mesmin, l'instituteur Claude Dupuy et Serge Devaud ont créé un club très actif. Dans les années 1970, un mouvement était lancé pour valoriser à long terme les gorges de l'Auvézère, où la variété de la faune et de la flore le dispute par ailleurs aux atours sportifs et paysagers. Les aménagements réalisés cette année ne font que poursuivre cette historique renommée.

Pierre Thibaud

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS



MESSES

Le lundi de Pâques, une messe a été célébrée dans notre petite église par le groupe venu du Burkina Faso et qui nous rend visite chaque année. Ainsi que le lundi de Pentecôte,



8 MAI

La cérémonie commémorative du 8 mai s'est déroulée sous une pluie battante, ce qui n'a pas empêché de nombreux habitants d'être présents pour cette commémoration. Le groupe de 25 jeunes de l'association AROEVEN venus séjourner pour une quinzaine de jours dans le Cantou avaient demandé à participer à la cérémonie.

MOTOS

Le dimanche 2 juin une quarantaine de motos, et mobylettes vieilles de plus de 40 ans, ont participé à la ronde des vergers organisée par le comité des fêtes de Saint Cyr Les Champagnes. Plusieurs Saint Mesminois étaient parmi eux. Ils ont fait une pause dans le bourg de Saint Mesmin avec les accompagnateurs où un casse croûte leur a été offert par la municipalité



LES SANS BORNE du DIABLE



Le 8 juin, au départ d'Excideuil, un raid multisports de nature, organisé par l'association Sans Borne du Diable proposait plusieurs parcours : le raid "Lucifer" façon SBD par équipe de 2 sur environ 75 kms, le "Diablotin" plus light plus abordable par équipe de 2 environ 45 kms et ouvert à partir de 16 ans, puis le "Diabolo" façon relais où 3 à 6 équipiers ont partagés les différentes disciplines. 140 concurrents avaient pris le départ et une partie de ces circuits ont traversé notre commune en empruntant le nouveau circuit des Gorges. Les deux premiers, deux jeunes garçons de 19 et 20 ans ont parcouru les 75 kms après 6 h 45 de souffrances.

RANDONNEES DANS LES GORGES DE L'AUEZERE

Le 8 juin dans l'après midi, impatiente de découvrir l'aménagement avec la pose des passerelles et à 8 jours de l'inauguration l'association Auvézère Animation a organisé une randonnée à la découverte des Gorges. Environ 30 personnes étaient présentes pour cette randonnée. La soirée s'est terminée sur le site du Verger de l'Avenir par des grillades où de nombreux convives avaient rejoint les randonneurs.

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

La TROUPE DU SAUT RUBAN

Le 22 juin l'AG de la Troupe du Saut Ruban a élu un nouveau bureau : Présidente Leymarie Elise, Vice président Leymarie Frédéric, Secrétaire Reynaud Sabrina, Trésorière Fraysse Leslie, Présidente d'Honneur Ducros Jacky.

Le 13 septembre à 19 h une nouvelle réunion est prévue. L'association recrute de nouveaux acteurs

RANDONNEES DANS LES GORGES DE L'AUEZERE



Le 23 juin, cette fois 8 jours après l'inauguration, une randonnée dans les Gorges organisée par « Les Pieds dans l'Herbe » a réuni une cinquantaine de personnes. Après avoir traversé une partie des Gorges, le groupe s'est arrêté aux Fontanelles où il était attendu pour se restaurer chez Dimphi et Wieger avant de prendre le chemin du retour.

A.C.C.A.

Le 23 juin l'ACCA de Saint Mesmin a tenu son Assemblée Générale dans la salle d'accueil.

A l'ordre du jour : Les rapports moral et financier, le renouvellement de deux membres du conseil d'administration, le maintien de la convention cervidé avec le Groupement de Savignac, le bilan de la saison de chasse 2018/2019.

Il est prévu une battue aux sangliers en août.

LES MANIFESTATIONS PREVUES POUR 2019 à SAINT MESMIN

6 et 7 juillet Concours de dressage de chiens sur le terrain de Charoncle organisé par l'association ROC

24 juillet 1^{er} marché de nuit Animé par Rick, La Clef du Bonheur

7 août Marché de nuit L'orchestre L2H

21 août Marché de nuit Avec le DJ XR7 Jean Noel FAURE

22 août traversée de Saint Mesmin par « Le Tour du Limousin » avec repas de la caravane dans le bourg.

1^{er} septembre Pèlerinage à Notre Dame de Partout

11 novembre Cérémonie commémorative

14 décembre Noël des enfants

AUEZERE ANIMATION

Les prochaines manifestations organisées par Auvézère Animation :

2 août spectacle avec Olivier Villa, sur le site du Verger de l'Avenir. Spectacle gratuit.

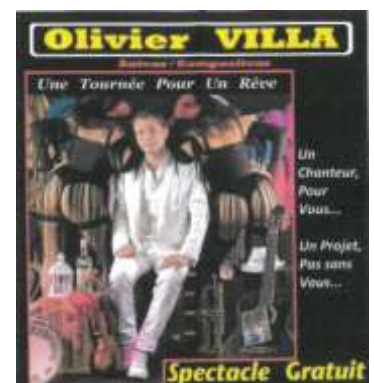
Apéro tapas buvette sur place. Ouverture à 19 h spectacle à 21 h

Réservation au fixe 05 53 52 71 20 portable 06 81 55 17 93 ou 06 82 20 73 79

3 août concours de pêche, randonnée et grillades à midi

26 octobre soirée choucroute dans le Cantou

16 novembre randonnée nocturne.



NOTRE PETIT JEU



Nous continuons à tester vos connaissances sur notre village! Pouvez-vous nous dire, à quel endroit de notre commune se trouve cette étrange caisse de bois? Annick JACQUET est chargée de recevoir votre réponse. Dans le bulletin précédent, c'est vers le hameau de Lavaurie que se trouvait cette pancarte à moitié mangée par ce bouleau noir. La première personne qui se manifestera pour cette nouvelle énigme avec la bonne réponse sera récompensée.

Comptes rendus des derniers Conseils

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 avril 2019

Nombre de Conseillers : en exercice / 10présents / 09 / votants / 10 /

L'an deux mil dix neuf, le 09 avril, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 28 mars 2019, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mesdames DEVAUD Yvette, COMBY Sandra, Annick JACQUET, MM. BOUCHAUD Guy, GERAUD Pascal, DURAND Jean Pierre . LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, Olivier ROCHE

Absents: HAYE Guy qui a donné son pouvoir à Guy BOUCHAUD **SECRETAIRE :** Sandra COMBY.

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil présents et les remercie pour leur assiduité et leur ponctualité aux réunions du Conseil. Il demande aux membres du Conseil d'avoir une pensée pour Guy HAYE actuellement hospitalisé et qui manque ainsi son premier conseil en 11 ans.

Il présente Francis CIPierre le Directeur du SMECTOM qui est venu pour donner une information sur la redevance incitative concernant les déchets ménagers.

Le Directeur du SMECTOM explique dans un premier temps pourquoi la mise en place d'une telle redevance. Il présente ensuite les deux formules possibles : mise en place de conteneurs porte à porte et mise en place de conteneurs dans des points d'apports volontaires. Il explique que le SMECTOM saura s'adapter aux choix des municipalités quelle que soit la formule retenue par la municipalité.

Le Maire explique que vu les problèmes rencontrés et les remarques formulées suite à la mise en place des conteneurs semi-enterrés il penche plutôt vers la formule porte à porte pour la majorité des habitants et une formule point d'apport volontaire dans les hameaux où le camion de collecte ne peut pas circuler. Il demande aux Conseillers d'effectuer des sondages dans leurs secteurs respectifs afin que lors de la prochaine réunion du conseil qui aura lieu le 7 mai une décision soit prise et communiquée au SMECTOM.

1/ Vote des taux 2019 des taxes locales.

Le Maire rappelle le bon résultat du compte administratif 2018 qui fait apparaître un résultat cumulé excédentaire de 183 955,33 € et souligne que par conséquent il n'y avait pas lieu d'augmenter ce taux des taxes locales pour 2019.

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter ce taux de taxes pour la dixième fois consécutive.

2/ Vote du budget 2019.

Le Maire présente un budget de fonctionnement de 474543,33€ qui permet de dégager une somme de 208500€ au profit de la section investissement.

Il explique que cette somme permettra de financer le programme voirie pour 50000€, l'achat de matériels pour 85890 €, la transformation de la maison d'habitation en chambres permettant 10 couchages supplémentaires pour le gîte (90000 €) et la réfection du gîte communal (10000€) .

Il ajoute que le locataire actuel de la maison a notifié son départ pour le 1^{er} juin (il a acheté une maison à La Chapelle) .

Le Maire pense qu'il serait en effet mieux de transformer cette maison en places de couchages supplémentaires plutôt que le gîte communal actuel. Les conseillers acceptent à l'unanimité ce nouveau projet qui remplace le précédent et qui préservera le gîte communal en permettant l'augmentation de la capacité de Cantou uniquement sur fonds propres à la commune.

Le montant total du budget consacré aux dépenses s'élève à 317753,95€.

Les Conseillers approuvent à l'unanimité le budget 2019.

3/ Aide financière pour voyage scolaire.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'octroi d'une aide de 70 € aux familles qui ont un enfant qui a effectué un voyage scolaire. Cette aide concerne actuellement Noah ROUBINET, Romain GERAUD et Violette REBIERE.

4/ Report du transfert de la compétence eau vers la Communauté de Communes.

Le Maire rappelle que la Loi NOTRe prévoit le transfert de cette compétence pour le 1^{er} janvier 2020 mais qu'une autre loi du 03 août 2018 assouplit cette loi NOTRe et permet aux communes de demander le report du transfert de cette compétence au 1^{er} janvier 2026. Il explique que la comcom ne souhaite pas actuellement prendre cette compétence et il demande aux Conseillers de prendre une délibération dans ce sens.

Le Conseil accepte à l'unanimité la demande de report du transfert.

5/ Augmentation du temps de travail de l'Adjointe Technique.

Le Maire rappelle que lors de la dernière réunion le Conseil s'était prononcé pour passer de 24 à 30 heures le temps de travail hebdomadaire de l'Adjoint Technique. Il annonce que le CTP (Comité Technique Paritaire) a accepté cette demande.

Le maire propose donc au conseil de prendre la délibération qui entérine définitivement cette augmentation du temps de travail. Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité.

6/Protection sociale des agents municipaux.

Le Maire rappelle que lors de la dernière réunion le Conseil avait décidé d'augmenter de 7 à 8 € la participation de la commune au coût de la garantie de salaire des agents et de mettre en place une participation au financement d'une complémentaire santé labellisée pour les agents .Il annonce que le CTP a accepté cette demande.

Le Maire propose donc au conseil de prendre la délibération qui officialise ces décisions.

Cette délibération est votée à l'unanimité.

7/ Etang des Forges.

Le Maire annonce que l'Etang des Forges a été pêché le 1^{er} avril et que plus de 350 kgs de carpes ont été remises dans l'Etang du Moulin Haut.

Il ajoute que la réfection de la route devrait être réalisée pour le mois de juin mais qu'à son avis l'Etang risque d'être condamné et rendu à la Nature à cause du coût trop élevé d'une digue étanche et conforme.

8/ Inauguration des Gorges de l'Auvézère.

Le Maire annonce qu'une réunion s'est tenue ce jour à SAINT-MESMIN pour fixer les modalités et la date d'inauguration des Gorges de l'Auvézère . Cette date est fixée au samedi 15 juin 2019. Plusieurs manifestations (randonnées pédestres, VTT, descente en kayak, pêche à la mouche etc..) seront organisées et un buffet sera servi à tous les participants et visiteurs .Il souligne que pour le 15 juin tous les sentiers seront balisés, que le parcours nautique sera achevé et que toute la signalétique sera mise en place.

Cette journée sera clôturée à partir de 17h00 par une Fête de la Musique à laquelle plusieurs groupes musicaux sont déjà inscrits.

DIVERS

Le Maire annonce que la fibre doit arriver prochainement à SAINT-MESMIN car la commune a été classée prioritaire. Il ajoute qu'il convient donc de préparer l'adressage. Il a distribué à chaque Conseiller une carte sur laquelle les Conseillers devront inscrire, en concertation avec les administrés de leurs secteurs respectifs, les noms de rues, voies ou chemins qu'ils souhaiteraient voir apparaître. Cette carte doit être remise pour le prochain conseil du 7 mai 2019. Après quoi il faudra faire le choix définitif et attribuer des numéros qui correspondront à des coordonnées métriques. Le financement de tous les futurs panneaux indiquant les noms de rues et les numéros seront pris en charge par la commune qui demandera une aide au département.

En fin de réunion le Maire a demandé à tous les conseillers de réfléchir aux prochaines élections municipales, de se positionner avant la fin de l'année afin d'organiser au mieux la transition et la continuation des projets en cours ou à venir. La réunion s'est terminée à 23H15 par le traditionnel pot de l'Amitié

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 mai 2019

Nombre de Conseillers : en exercice /_10_/ présents /_09_/ votants /_09_/

L'an deux mil dix neuf, le 07 mai, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 28 avril 2019, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mesdames DEVAUD Yvette, Annick JACQUET, MM. BOUCHAUD Guy, HAYE Guy, GERAUD Pascal, DURAND Jean Pierre, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, Olivier ROCHE

Absents : COMBY Sandra, excusée. **SECRETAIRE :** Annick JACQUET.

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil présents et les remercie pour leur assiduité et leur ponctualité aux réunions du Conseil. Il demande aux membres présents d'avoir une pensée pour Sandra COMBY qui vient de perdre brutalement son père Raymond MAZIN, un ami fidèle et sincère.

Il présente Alexis ROMAN le nouveau propriétaire de la Ferme de Pétrus à Veaupeytourie. Ce dernier a souhaité se présenter aux membres du Conseil pour expliquer son projet de création d'activités à SAINT-MESMIN.

Il explique dans un premier temps qu'il a été séduit par la politique municipale menée en matière de développement touristique et économique de la commune. Lors de sa première visite il a été convaincu par la beauté du site des Gorges de l'Auvézère, par la beauté de la nature environnante, le calme et par les projets portés par la municipalité.

Lui-même Directeur d'associations mondiales à Barcelone et son épouse, Emeline, consultante à l'ONU pendant de nombreuses années et professeur de yoga et de médecine douce, ont décidé d'investir à SAINT-MESMIN pour développer ces activités parallèlement à la culture de produits maraîchers bio et à l'élevage de chevaux.

Ils entendent associer le plus possible les habitants de la commune à leur projet et participer à la vie communale.

Les membres du Conseil ont suivi avec intérêt cette présentation et souhaitent à Mme et M ROMAN la plus grande réussite.

Le Maire aborde ensuite l'ordre du jour de la réunion.

Il demande aux membres du Conseil l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour : « Délibération sur la facturation du ménage au gîte de groupe Le Cantou » ce que l'assemblée accepte à l'unanimité.

1/ Facturation du ménage au gîte de groupe Le Cantou

Le Maire explique que Valérie (l'employée en charge du gîte de groupe Le Cantou) rencontre quelques difficultés avec des clients au sujet du ménage du Cantou avant leur départ. En effet, alors qu'ils n'ont pas pris l'option « ménage » dans le contrat signé, certains locataires préfèrent payer 200 € de pénalité plutôt que d'effectuer cette tâche avant de partir. Cela pose problème

quand le Cantou est reloué le jour même car Valérie, prise de cours, n'a pas le temps de nettoyer celui-ci : 1 journée de travail pour faire le ménage du bâtiment complet.

Il est donc proposé d'augmenter le prix à 300 € pour l'ensemble du bâtiment couchage compris et de fixer à 200 € le prix du nettoyage de la salle des fêtes et de ses annexes du RdC lorsqu'il n'y a pas de location des étages (chambres).

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité ces nouveaux tarifs.

2/ Choix de l'architecte pour la transformation de la maison de l'instituteur en gîte d'étape.

Le Maire rappelle qu'il a sollicité 6 architectes pour cette opération et que seuls 2 ont répondu favorablement, 2 ont répondu ne pas pouvoir assurer ce travail, les autres n'ont pas fait de réponse. Après étude des dossiers présentés, le conseil municipal décide de retenir le cabinet d'architecture ARCHISEN de Objat (Corrèze).

Le Maire précise, qu'il va donc lui demander un avant-projet estimatif des travaux pour le 15 mai car il rencontre le 17 mai le Président du Conseil Départemental pour discuter du contrat d'objectif cantonal et il espère ce jour-là inclure ce projet dans les négociations concernant les demandes de subventions pour 2020.

2/ Projet de création d'un espace de co-working.

Le Maire explique que malgré ses interventions auprès de Orange et du Département, les réseaux Internet et Mobiles laissent toujours à désirer sur les deux tiers de la commune. Il propose donc à l'assemblée d'ouvrir un bureau partagé (co-working) dans le bourg où Internet fonctionne bien car le répartiteur est de nouvelle génération et va être bientôt raccordé à la fibre. Ce bureau serait installé dans la salle d'accueil qui possède déjà l'accès wifi pour 10 abonnés simultanés. Il permettrait aux entreprises et aux habitants de la commune qui ont des difficultés d'accès à Internet, de venir ici pour leur profession ou faire leurs télé-déclarations librement. La clef du local serait à demander auprès de Valérie pendant ses heures de service. Cette mise à disposition serait gratuite et la seule contrepartie demandée par la mairie serait la signature d'un registre ouvert à cet effet qui préciserait les modalités d'utilisation et certaines règles de confidentialité.

L'ensemble des membres du Conseil acceptent à l'unanimité la mise en place de ce nouveau service gratuit au profit de nos administrés.

3/ Projet de parc éolien.

Le Maire annonce qu'il a été sollicité par la Société ENERTRAG, société européenne spécialisée dans l'installation d'éoliennes, pour mener une étude sur la faisabilité d'un tel projet à SAINT-MESMIN.

En effet, selon les ingénieurs qu'il a reçus le 30 avril dernier, la commune de SAINT-MESMIN posséderait un réel potentiel éolien qui pourrait générer des retombées fiscales de plus de 260 000 € pour le territoire. Ce potentiel se situe dans la forêt de Lavaurie sur des terrains appartenant à l'ONF et à 2 agriculteurs de la commune.

Il présente ce projet aux membres du Conseil Municipal et leur demande de se prononcer sur la suite à donner à l'entreprise pour mener l'étude de ce projet ou y renoncer. Il ajoute que la municipalité veillera à ce que cette étude soit menée dans les règles de l'art concernant l'environnement, l'information des riverains, le respect de toutes les normes existantes et la volonté de la majorité des administrés de la commune mais aussi de la commune limitrophe de SALAGNAC.

Le Maire rappelle enfin qu'un projet similaire initié il y a 5 ans par la société Phoebe Energy existe déjà et qu'il est toujours en cours. Il pense que cette mise en concurrence pourrait activer l'aboutissement de ce projet.

Tous les membres du Conseil autorisent le Maire à donner son accord à la Société ENERTRAG pour procéder aux études nécessaires.

4/Route et digue de l'Etang des Forges.

Le Maire explique aux membres du Conseil qu'il est inquiet sur l'avenir de l'étang des Forges et que malgré ses interventions auprès de l'ONF les travaux de remise en état de la route ne semblent pas avancer. Il ajoute que la fermeture de celle-ci entraîne un préjudice important pour les riverains et tous les utilisateurs habituels de cet itinéraire mais que la municipalité ne peut pas entreprendre elle-même les travaux sans l'accord non seulement de l'ONF mais surtout de l'expert agréé auprès des tribunaux de BORDEAUX et LIMOGES pour qui la fermeture de cette route est impérative et qui n'en autorisera la réouverture que lorsque des travaux importants seront réalisés (250 000 €).

Devant cette situation, afin de permettre aux agriculteurs riverains et aux salariés de Clairvivre de réduire les coûts de trajets engendrés par cette fermeture, le Conseil décide à l'unanimité d'aménager le chemin de contournement de l'Etang du Haut afin de permettre le passage non seulement des engins agricoles mais aussi le passage des voitures légères.

Le Maire va demander une aide supplémentaire à la Carrière Coulas de St Mesmin qui fournit déjà gratuitement à la commune pour 1500 € de pierres par an car ce montant ne suffira pas pour ces travaux à cause de la longueur de nos chemins et de leur utilisation intensive par les riverains, les promeneurs, les forestiers, les chasseurs, les Quads, les 4X4 etc...).

DIVERS

Le Maire annonce qu'il a participé le 30 avril au soir à la réunion de lancement du PLU/I. A cette occasion il a présenté aux responsables de l'Etat et du Bureau d'Etudes le projet de SAINT-MESMIN station nature et leur a demandé de tenir compte du site particulier des Gorges de l'Auvézère dans le futur PLU/I. Il leur a rappelé les démarches qu'il avait engagées auprès du Sénat lors de l'étude précédente et les avancées qui avaient alors été consenties pour les communes rurales. Il souhaite que notre secteur soit classé zone touristique ce qui permettrait plus de zones constructibles ou aménageables pour les touristes y compris pour les habitations les plus insolites. Il souhaite que les engagements pris alors soient tenus et déclare qu'il y veillera particulièrement. Il sera reçu à nouveau individuellement le 23 mai par le bureau d'études pour approfondir ses revendications.

La réunion s'est terminée à 23H00.

Activités, commerces sur Saint-Mesmin

LES GITES SUR LA COMMUNE

Le Gîte communal de vacances: appartement pour 5 personnes, situé dans le bourg.

Le gîte de groupe « Le Cantou » : pouvant accueillir des groupes jusqu'à 30 personnes.

Salle des fêtes « le cantou » : Pour toutes vos manifestations, repas de famille, mariages, baptêmes etc...

Pour la location s'adresser à la mairie Tél : 05 53 52 71 02 - courriel : gites.saintmesmin@orange.fr

Chacord : Chez Jane MARTIN, 2 chambres d'hôtes, 2x2 personnes Tel : 05 53 52 89 50

Clairvivre : 18 gîtes

La Béchadie : Lee VAN HOECK, 3 gîtes de 4, 4 et 6 personnes Tel : 05 53 62 33 01

La Quintinie : Gilbert GERAUD gîte pour 4 personnes Tel : 05 53 52 74 11

La Quintinie : Yvonne PUIVIF gîte pour 4 personnes Tel : 05 55 08 15 71

Le Bourg : Chez Chris et Lorna Bruce chambre d'hôte pour 2 personnes tel 06 84 03 76 06

Le Mercier : Serge et Yvette DEVAUD, gîte à la ferme pour 3 ou 4 personnes Tel : 06 70 12 90 81

Les Chaumettes : Pascal DUPUY, 2 gîtes pour 8 personnes et 10 personnes Tel : 06 31 20 96 14

Les Monts : Judith MUDD, gîte pour 4 personnes Tel : 05 24 17 13 92

Les Pagnons : Truus VAN DALSEM, 3 gîtes pour 2, 5 et 6 personnes + camping Tel : 05 53 52 86 80

Linard : Ines WISSE, 2 gîtes pour 6 et 4 personnes, tous deux adaptés PMR + camping. Tél : 05 53 52 23 39

DIVERS COMMERCES ou ARTISANS

Les Fontanelles, ferme bio avec légumes et œufs frais et Camping à la ferme : Wieger FRENKEN et Dimphi HOMBERGEN à Veaupetourie, « Les Fontanelles » Tel 06 73 13 10 46 ou 06 75 98 23 30.

Fruits, légumes et vins, Patricia et Michel MUNUERA, Les Jarthes vente de fruits, légumes, vins, glaces. Ils sont tous les deux présents sur nos marchés de nuit en juillet et août. Vous les retrouverez sur les marchés de Terrasson, Piégut-pluviers, Treignac ou au Buisson de Cadouin. Pour les joindre, tel 06 84 81 43 73

Semences, graineteries : Chez NOUHAUD à « Fargeas ».

Stages pour accordeur de piano, Chez Ben VERBON à « Linard » tel 05 53 52 23 29.

Site : [http : www.lacolline-linard.fr](http://www.lacolline-linard.fr)

Entreprise de Construction : Maçonnerie, couverture, carrelage, aménagement intérieur, traitement de l'humidité. COLLET Michael « Les Bessades » tel 05 53 52 69 68 ou 06 70 42 80 91.

Electricité Plomberie : Doublet Nicolas à Fargeas tel 06 40 76 43 74 ou 05 47 98 02 20

POUR VOS LOISIRS

Atelier stages artistiques : Cours de dessin, ouvert à tous, de mai à septembre. Truus VAN DALSEM Les Pagnons

Tél 05 53 52 86 80 - Site Internet : www.truusvandalsem.nl

Chasse : ACCA - Contacter son Président, Jean-Paul CONTRAND - Tél 05 53 52 81 78.

Danses folkloriques, théâtre, chants : La Troupe du Saut Ruban Président Frédéric LEYMARIE tel 06 85 08 84 04.

Kayak, Bassin naturel d'eau vive : Du Saut Ruban au Pont de Saint-Mesmin. Un projet d'aménagement est en cours.

Pêche : Une carte délivrée par la Mairie vous permet de pêcher de mars à octobre sur l'étang gérés par la commune :

Sentiers de randonnées : Plusieurs itinéraires sont disponibles sur notre commune, les plans de tous ces sentiers de randonnées sont disponibles à la mairie.

LES ARTISTES LOCAUX

Artiste Sculpteur : Frédéric REBBOH, Le Grand Clos tél 06 60 0717 78

Confection de tableaux en fleurs séchées : Madeleine TOURENNE, Mont Cocu - Tél 05 53 52 46 30

Créateur de colonnes de lumière : Jacques-André BOUDARD,, le Bourg - tél 06 84 25 97 91

<http://jabcolonnesdelumiere-createur.jimdo.com/>

Dessins Croquis : Leen VAN HOECK, La Béchadie - Tél 05 53 62 33 01

Peinture sur toile : Teddy MONTACUTELLI, La Clautre.

Peinture sur toile : Truus VAN DALSEM, LePagnon Tél 05 53 52 86 80 - www.truusvandalsem.nl

Photos du trimestre

